

FORMATION PRE PRO DU DANSEUR

La formation a pour but de donner aux élèves un parcours professionnel leur permettant de :

- Perfectionner leur technique.
- Approfondir leur technique chorégraphique par des apports théoriques et artistiques apporté par différents intervenants.

La formation est ouverte aux élèves à partir de 9 ans.

Thèmes et activités abordés :

- *Technique : Classique, Jazz, Autres Styles....
- * L'habileté corporelle.
- * La musicalité.
- * Les relations entre musique, danse, énergie, temps et espace
- * Structuration corporelle.
- * Terminologie spécifique.
- * Culture chorégraphique.
- * Ateliers créatifs et improvisations.
- * Échanges et partages avec des chorégraphes.
- * Analyse fonctionnelle du mouvement.
- * Travaux personnels, exposés, compositions.
- * Master avec de deux heures avec Mr Sadok Kechana.

PLANNING DE LA FORMATION

Les cours spéciaux formation pro débutent en septembre et se terminent fin juin.

Par semaine discipline obligatoire

- Classique
- Jazz
- comédie musicale
- Classes spéciales formation pro
- Hip hop
- Street jazz

Un entretien avec un bilan individuel, parents / élèves / profs, sera prévu en janvier et en juin.

Une pièce chorégraphique sera créée pour les élèves de la formation et ces derniers se produiront au spectacle de fin d'année.

La durée de la formation varie en fonction de l'avancement de l'élève. À la fin de celle-ci, l'élève pourra envisager sur les conseils de la directrice d'auditionner pour le centre de formation professionnel V D'ART

TARIFS:

Les tarifs de la formation professionnelle vous seront communiqués sur rendez-vous.

Cette formation inclue les cours collectifs, les cours spéciaux formation, les cours théoriques et le masters class.

Les stages internes ou externes sont en suppléments.

STAGES :

Tous les stages organisés par le studio sont obligatoires.

Les élèves inscrits dans la formation doivent obligatoirement informer les professeurs s'ils souhaitent participer à des stages extérieurs. Une transparence totale est attendue pour préserver la cohérence de la formation

CHOREGRAPHIES

Toutes les chorégraphies créées, travaillées et présentées sont l'exclusivité du chorégraphe. Elles ne peuvent être présentées sans l'autorisation de celui-ci et de la direction sous peine de poursuites.

Toutes les scènes proposées par le studio sont obligatoires

Pour valider l'inscription, vous devez vous munir de :

- Une photo d'identité.
 - L'accord sur le règlement intérieur dûment signé.
 - Un certificat médical indiquant l'aptitude à la pratique intensive de la danse.
 - Les deux conventions signées.
- Le mode de paiement :
Par chèques, au mois, au trimestre, à l'année ou en espèces.

L'emploi du temps sera donné lors de la validation de l'inscription. Il peut être modifié pendant l'année.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical et signalée par téléphone. Trois absences non justifiées entraîneront l'exclusion de l'élève.

Toute absence non excusée pendant plus d'une semaine sera considérée comme une résiliation définitive de l'inscription.

Toute formation professionnelle commencée reste due à l'année.

Il ne sera accordé aucun remboursement sauf en cas de force majeure : accident, invalidité.

TENUES:

Mercredi

Justaucorps noir libre, collant noir ; pour les cours de classique jupette noire.

Jeudi

Justaucorps jaune modèle à acheter à Attitude diffusion (demander Marie Céline), collant noir.

Pour l'hiver, grenouillère noire moulante, pull noir moulant